



Janvier 2026

www.handicapenergie.fr



CE QUI CHANGE EN 2026



Prestations sociales, sécurité sociale, nouvelles mesures... Tour d'horizon des prochains changements en vigueur à partir du 1er janvier 2026.

Sécurité sociale

Le plafond de la sécurité sociale (PAS) est revalorisé de 2 % au 1er janvier. Le plafond annuel de la sécurité sociale sera fixé à 48 060 € et le plafond mensuel s'établira à 4 005€. Ce montant de

référence correspond au plafond de prise en compte des rémunérations dans le calcul de certaines cotisations ainsi que de certaines prestations. Il permet notamment le calcul des indemnités journalières pour maladie, accident du travail, congé maternité ainsi que des pensions de retraite et d'invalidité.

Famille et enfance

Revalorisation des plafonds de ressources des prestations familiales

Conformément à la législation applicable aux prestations familiales, les montants des plafonds de ressources des prestations familiales applicables en métropole, dans les DROM, à Mayotte, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy et à Saint-Pierre-et-Miquelon sont revalorisés de 1,8 % au 1er janvier 2026.

Revalorisation de l'allocation veuvage

Le montant maximal de cette allocation est porté à 719,58 € mensuels et le plafond de ressources trimestriel à 2 698,42 €.

Personnes âgées

Revalorisation des pensions d'assurance vieillesse.

Les pensions de retraite de droit propre et de droit dérivé des régimes de base sont revalorisées de 0,9 % au 1er janvier 2026 (à concurrence de l'inflation constatée), conformément à l'article L. 161-23-1 du Code de la sécurité sociale.

C'est également le cas du minimum de réversion pour les pensions de base du régime général, qui est porté à 334,92 € par mois pour une durée d'assurance d'au moins quinze années (60 trimestres), ainsi que de l'allocation de veuvage pour les conjoints survivants n'ayant pas encore atteint l'âge d'ouverture des droits à pension de réversion.

Les cotisations et les rémunérations ayant donné lieu à un versement jusqu'au 31 décembre 2025 et servant de base au calcul des pensions de vieillesse dont l'entrée en jouissance est postérieure à cette même date, sont également revalorisés de 0,9 %.

Le minimum contributif (MICO) majoré et non majoré est revalorisé de 1,18 %, selon l'évolution du SMIC et conformément à l'article L. 351-10 du Code de la sécurité sociale. Son montant est ainsi porté à 756,29 € par mois pour le MICO non majoré et à 903,93 € par mois pour le MICO majoré au 1er janvier 2026. Le montant du plafond mensuel de retraites personnelles pour l'attribution du minimum contributif au 1er janvier 2026 est fixé à 1 410,89 €.

Revalorisation de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

L'ASPA est portée à 1 043,59 € par mois pour les personnes seules et à 1 620,18 € par mois pour les couples au 1er janvier 2026.

Revalorisation de l'allocation simple d'aide à domicile aux personnes âgées

L'allocation simple aux personnes âgées est portée à 1 043,59 € par mois pour les personnes seules et à 1 620,18 € par mois pour les couples au 1er janvier 2026.

Tarif plancher pour les services habilités à l'aide sociale

Le tarif plancher national est fixé à 25 € pour la valorisation des heures d'aide et d'accompagnement des services à domicile, dans le cadre des plans d'aide financés par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Personnes en situation de handicap : Amélioration de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

À compter du 1er janvier 2026, une nouvelle convention, signée le 18 novembre 2025 entre l'État, France Travail, le réseau Cap emploi, l'Agefiph et FIPHFP, améliore l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans l'emploi mais aussi des employeurs publics et privés. Elle introduit notamment un élargissement du cadre conventionnel aux missions d'accompagnement dans l'emploi et une meilleure évaluation et suivi des financements et des performances.

Tarif plancher pour les services habilités à l'aide sociale

Le tarif plancher national est fixé à 25 € pour la valorisation des heures d'aide et d'accompagnement des services à domicile, dans le cadre des plans d'aide financés par la prestation de compensation au handicap (PCH). https://travail-emploi.gouv.fr/signature-dune-nouvelle-convention-pour-renforcer-laccompagnement-des-personnes-en-situation-de-handicap-vers-et-dans-lemploi?utm_source=chatgpt.com

Mesures spécifiques à l'Outre-mer

Revalorisation de l'aide de la branche Famille de la restauration scolaire en Outre-mer.

Les tarifs de prise en charge partielle des frais de restauration scolaire par les caisses d'allocations familiales dans les DROM, à Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy sont revalorisés, pour l'année 2026, de 0,9 %.

HANDICAP : NOS 12 COUPS DE CŒUR DE L'ANNEE 2025



En 2025, le handicap s'est raconté à travers des avancées décisives pour les droits, des parcours hors normes et des initiatives qui cassent les codes. Retour sur 12 articles qui ont marqué l'année par leur singularité et leur pouvoir d'inspiration.

Découvrez cette intéressante rétrospective :

<https://informations.handicap.fr/a-handicap-nos-12-coups-de-coeur-de-l-annee-2025-38691.php>

HANDYNAMIC : LOUEZ OU ACHETEZ VOTRE VEHICULE AMENAGE EN TOUTE LIBERTE



Depuis un an, Handynamic propose des solutions de location longue durée (LLD) et de location avec option d'achat (LOA) pour les véhicules adaptés au transport de personnes en fauteuil roulant. Et depuis novembre, les tarifs de la LLD sont devenus plus abordables.

Exemple : la location longue durée d'une Citroën Berlingo aménagée Xtra est passée de 363 € à 283 € par mois*. Objectif : permettre à davantage de personnes en situation de handicap d'accéder à un véhicule aménagé, sans recourir immédiatement à l'achat — un atout d'autant plus précieux que la MDPH peut désormais, sous conditions, prendre en charge une partie du loyer correspondant au surcoût d'aménagement du véhicule.

Louer plutôt qu'acheter : la LLD & la LOA pour lever les obstacles

Handynamic propose une offre de LLD aux loyers réduits, avec des formules mensuelles compétitives pour des véhicules adaptés.

Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas s'engager sur l'achat, ou pour qui un crédit constitue un frein, c'est une alternative concrète : un véhicule prêt à l'emploi, sans tracas, pour rouler en toute sérénité.

La LOA complète cette offre pour ceux qui souhaitent avoir la possibilité de devenir propriétaires plus tard. Vous payez un loyer mensuel calculé selon le modèle, les aménagements, le kilométrage et un apport initial — à l'issue du contrat, vous pouvez acheter le véhicule si vous le souhaitez.

Ces formules allègent l'engagement financier initial, tout en garantissant un accès à un véhicule aménagé conforme aux besoins de mobilité réduite.

Une gamme complète : véhicules neufs et d'occasion pour tous les profils

En parallèle de la LLD/LOA, Handynamic reste un acteur majeur de la vente de véhicules adaptés TPMR (Transport de personnes à mobilité réduite) pour le transport de personnes en fauteuil roulant.

L'offre couvre un large spectre : monospaces, ludospaces, minibus TPMR, véhicules électriques ou thermiques, neufs ou d'occasion — pour des besoins variés, que ce soit pour un usage quotidien, des trajets réguliers ou ponctuels, ou l'accompagnement de proches en fauteuil roulant.

Ainsi, Handynamic propose une solution sur mesure, qu'il s'agisse d'acheter un véhicule aménagé, de louer en longue durée ou de bénéficier de la LOA.

Un accompagnement global du conseil à la livraison

Ce qui distingue Handynamic, c'est aussi son approche globale. De la première prise de contact à la livraison — ou la remise du véhicule en location —, l'équipe accompagne les clients. Elle conseille sur le type de véhicule adapté, les aménagements nécessaires, et oriente vers les aides possibles. Le service après-vente et le suivi garantissent un accompagnement de qualité, même dans la durée.

Quand la mobilité s'adapte à vos besoins, pas l'inverse

Grâce à ces formules diversifiées — LLD, LOA, achat —, Handynamic offre une réelle flexibilité.

Que l'on cherche une solution temporaire, un véhicule sur mesure ou un accompagnement sur le long terme, l'entreprise permet de réduire les barrières financières et administratives. Cela ouvre des perspectives concrètes pour les familles, les aidants, les personnes en situation de handicap ou les usagers ponctuels.

<https://www.faire-face.fr/2026/01/01/publi-information-handynamic-louez-ou-achetez-votre-vehicule-amenage-en-toute-liberte/>



FILM « QUI BRILLE AU COMBAT » : LE HANDICAP AU CŒUR DE LA FRATRIE



"Bertille, c'est la météo de notre famille." Inspiré de son histoire, le premier film de Joséphine Japy, "Qui brille au combat", met en lumière le quotidien des fratries confrontées au handicap lourd. Un récit incarné, sans pathos, qui frappe juste.

Et si le combat le plus dur était celui qu'on ne voit pas ? Avec « Qui brille au combat », la comédienne Joséphine Japy passe pour la première fois derrière la caméra et s'attaque à un angle mort du cinéma français : la vie quotidienne des familles confrontées au handicap lourd. Inspiré de son histoire personnelle et plus particulièrement de la relation avec sa sœur Bertille, atteinte d'une maladie génétique rare, le syndrome de Phelan-McDermid, le film explore l'intimité d'un foyer bouleversé, sans jamais chercher à édulcorer la réalité. Présenté au Festival de Cannes 2025 et en salles le 31 décembre 2025, ce premier long métrage est à la fois une confession intime et un miroir tendu à notre société.

Le handicap au cœur de la vie familiale

L'histoire se déroule dans le Sud de la France. Bertille, adolescente polyhandicapée, vit avec ses parents et sa grande sœur Marion, 17 ans. Les journées sont imprévisibles, les nuits souvent hachées et chaque décision familiale se construit autour de cette fragilité permanente. Le film s'attarde sur les répercussions invisibles : la fatigue des parents, l'organisation millimétrée du quotidien, mais aussi la place singulière de la sœur, tiraillée entre loyauté familiale et désir de s'émanciper. Ici, le handicap n'est ni un décor ni un prétexte narratif, il structure les relations, les silences et les choix de chacun.

Frères et sœurs : les grands oubliés

C'est l'un des points les plus sensibles du film : la place des frères et sœurs, souvent relégués au second plan. Marion incarne ces « *enfants de verre* », discrets par nécessité, mûrs trop tôt, qui apprennent à se taire pour ne pas ajouter de poids à la charge familiale. Joséphine Japy filme cette tension avec finesse, sans discours appuyé, laissant affleurer les contradictions : l'amour immense, la colère rentrée, la culpabilité de vouloir partir. Une réalité encore peu représentée à l'écran mais largement partagée par de nombreuses familles.

Une mise en scène au plus près des corps

Pour éviter toute forme de misérabilisme, la réalisatrice filme au plus près des corps et du quotidien, sans effets superflus ni dramatisation appuyée. La caméra s'attarde sur les gestes, les regards, les respirations. Rien n'est surligné ni la douleur, ni la joie. Cette sobriété donne au film une force particulière en laissant au spectateur la place de ressentir plutôt que de juger. Le handicap est montré tel qu'il est vécu : complexe, déroutant, parfois épuisant, mais aussi traversé de moments de grâce et de rires inattendus.

Un casting 5 étoiles

Porté par Mélanie Laurent et Pierre-Yves Cardinal dans les rôles des parents, le film repose aussi sur la justesse d'Angelina Woreth, qui incarne Marion avec une intensité contenue. Mais c'est surtout Sarah Pachoud, dans le rôle de Bertille, qui marque durablement. Son interprétation, d'une grande délicatesse, évite toute caricature et impose une présence qui oblige à regarder autrement. Un choix de casting longuement mûri, sur lequel la réalisatrice revient dans un entretien accordé à l'AFP.



<https://informations.handicap.fr/a-film-qui-brille-au-combat-le-handicap-au-coeur-de-la-fratrie-38687.php>

AUTISME : LE FAUTEUIL A ETREINDRE « OTO » S'INSTALLE DANS LES MUSEES ET LES AEROPORTS



Conçu par la designeuse Alexia Audrain, le fauteuil cocon Oto est destiné à offrir un espace de répit aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Adopté d'abord par les établissements médico-sociaux, le voilà désormais présent dans certains espaces publics. Notamment à Paris, à la Cité des sciences et au Palais de Tokyo, mais aussi dans les deux grands aéroports franciliens.

Avec sa silhouette aux formes arrondies et ses couleurs pastel, Oto ne manque pas de susciter l'intérêt des visiteurs du Hamo, l'espace de médiation et d'ateliers pour les personnes fragiles du Palais de Tokyo, un centre d'art parisien dédié à la création contemporaine. D'abord destiné aux hôpitaux, aux instituts médico-éducatifs (IME) ou aux Ésat, ce "fauteuil à étreindre", conçu comme un refuge sensoriel pour les personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA), s'invite désormais dans les espaces publics. Au Palais de Tokyo, il a été installé en octobre 2025 afin de développer l'inclusion et l'accessibilité pour ce public. « Mais Oto est utilisé par tout type de visiteurs, pas uniquement par les personnes atteintes d'un trouble du neurodéveloppement » observe Marion Buchloh-Kollerbohm responsable de la médiation culturelle et de l'inclusion au sein de ce centre d'art.

Un cocon pour mieux appréhender la surcharge émotionnelle

Enveloppant et chaleureux, ce meuble en forme de cocon, habillé de bois, a été imaginé par Alexia Audrain, ébéniste et conceptrice de mobilier. Elle l'a conçu en collaboration avec des éducateurs spécialisés de l'IME de Blain (44) et l'équipe médicale du CHRU de Tours (37). Sa vocation : Aider les personnes à gérer leurs stimulations sensorielles, le bruit, l'effet de groupe et la surcharge émotionnelle. Ainsi, grâce aux boutons de la télécommande, les utilisateurs peuvent adapter la pression qu'ils souhaitent appliquer sur leur corps, grâce aux différents niveaux de gonflement des coussins du siège. Modulable et accessible, il convient autant aux enfants qu'aux adultes.

Au Palais de Tokyo par exemple, Sophie, la quarantaine, l'a fait tester à son fils âgé de 7 ans, avant le début de l'atelier "Un repas à germer" où l'on revisite la mémoire culinaire familiale pour créer un plat en forme de sculpture vivante. « Il peut avoir des troubles de l'attention face à de trop nombreuses sollicitations sensorielles. J'ai le sentiment que cela lui a fait du bien. Il était plus calme, plus concentré, pour démarrer l'activité. »

Une forme d'œuf qui intrigue et attire

À la Cité des sciences, dans le 19^e arrondissement de Paris, Oto a trouvé sa place à l'été 2025 au sein l'espace calme de la Cité des enfants, réservé au 5-10 ans. Ici, il répond à un réel besoin. « Il peut y avoir beaucoup de monde, de bruit, de la surstimulation sensorielle et cognitive pour les personnes avec TSA. Alors elles ont besoin d'un endroit pour se ressourcer » explique Aline Laplace chargée de l'accessibilité à la Cité des sciences.

Lorsque les enfants découvrent Oto, ils sont d'abord intrigués puis attirés par sa forme d'œuf. « Ils ont généralement envie de se glisser à l'intérieur. Les bénéfices, eux, varient en fonction des profils sensoriels. Pour certains, l'expérience est très positive quand d'autres apprécient moins la pression exercée par les coussins. », analyse Aline Laplace.

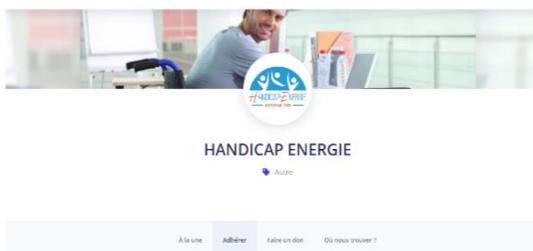
Des adultes, des personnes âgées et des spécialistes l'ont également testé, comme récemment, une psychomotricienne. « Elle était curieuse des réactions des enfants, rapporte Aline Laplace. Elle était surprise que certains d'entre eux apprécient d'être étreints au maximum. » Rapporté Aline Laplace.

Rassuré avant d'embarquer

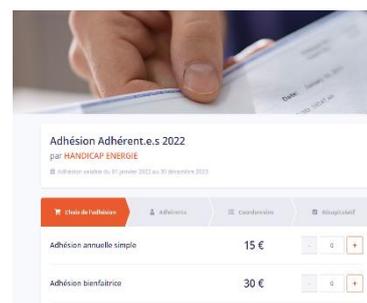
En plus des musées, des aéroports adoptent également Oto. En 2025, le groupe Aéroports de Paris (ADP) a ainsi fait l'acquisition de quatre exemplaires. Deux pour Paris-Orly et deux pour Paris-Charles de Gaulle. Installés dans la zone d'embarquement, ils peuvent « apporter une sensation de sécurité utile quand l'environnement extérieur – bruits, lumières, stimulations – est trop intense », indique la direction de la communication d'ADP. Un moment apaisant pour envisager sereinement son voyage en avion.

<https://www.faire-face.fr/2026/01/07/autisme-fauteuil-a-etreindre-musees-aeroports/>

PENSEZ A RENOUELER VOTRE ABONNEMENT



Cliquez sur le lien suivant et grâce à HELLOASSO, votre adhésion sera entièrement dématérialisée :



<https://www.helloasso.com/associations/association-entraide-handicap-energie-environnement>

Ont participé à ce numéro :

Jean François CHOLAT, Olivier RAYMOND

Conception/Rédaction : Sophie GUILLARD

www.handicapenergie.fr

Contact : contact@handicapenergie.fr

Vous recevez cette newsletter car votre adresse postale ou votre adresse mail est référencée dans notre base de données. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Nos Partenaires

